

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DES POINTS FOCAUX
DU JEUDI 05 NOVEMBRE 2009**

L'an deux mille neuf, et le cinq novembre à quinze heures, les points focaux de la DIRECOOP dans les facultés, écoles et instituts se sont réunis à l'auditorium de l'Université de Lomé.

Étaient présents : Monsieur AYITE Ayikoé (DIRECOOP), Monsieur JOHNSON Ampah K.C. (DIRECOOP), Monsieur LE DEAUT Cyrille (SCAC), Monsieur HUNLEDE Joachim (UCT), Monsieur HASLE Maurice (UBO), Monsieur BAWA L. Moctar (ESTBA), Monsieur TCHACONDO T. (ESTBA), Monsieur OSSEYI Elolo (ESTBA-IAA), Monsieur de SOUZA Comlan (ESTBA), Monsieur KANAAN Rachid (IUT-Gestion), Monsieur TCHANGBEDJI Gado (FDS) Monsieur KOKOROKO Dodzi (FDD), Monsieur KPODAR Adama (FDD), Monsieur NAPO-KOURA Gado (représentant le point focal de la FMMP), Monsieur KOREM A. (représentant le point focal de la FaSEG), Monsieur BAYOR Sibiri (ENSI), Madame ANATE Kouméalo (ISICA), Monsieur PALANGA Eyouléki (CIC), Monsieur AKAKPO Yaovi (FLESH), Monsieur WALA Kpérkouma (DPC/DIRECOOP), Mademoiselle FAMBARE Koanani (DAM/DIRECOOP), Mademoiselle AYEISSOU Rita (DPC/DIRECOOP), Madame TENOU Brigitte (DIRECOOP).

Ordre du jour :

- 1- Présentation des perspectives de coopération universitaire du SCAC
- 2- Coopération avec les collectivités territoriales du Togo
- 3- Propositions de coopération des facultés et écoles avec l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon
- 4- Divers
 - Présentation de l'Université de Bretagne Occidentale – BREST (UBO).
 - Choix du jour et de la périodicité des réunions des points focaux.
 - Les facultés par rapport aux conventions actives.

Point 1 : Présentation des perspectives de coopération universitaire du SCAC

Cette présentation a été faite par l'attaché culturel de l'Ambassade de France au Togo, Monsieur Cyrille LE DEAUT. Il a fait remarquer que le SCAC a essentiellement deux types de programmes au profit de l'Université de Lomé :

un programme de bourses d'études, surtout des bourses du 3^e cycle et un programme de financement des missions d'enseignement.

En dehors de ces programmes, il existe des mécanismes indirects de financement de certaines activités de l'Université de Lomé, des appels à projets décentralisés et des bourses-projets.

La procédure à suivre pour une demande de financement a été clarifiée. A ce sujet, toute demande de financement présentée au SCAC par un enseignant chercheur ou un étudiant de l'UL doit être préalablement portée à la connaissance de la hiérarchie universitaire compétente. Les concernés pourraient toutefois avoir des discussions informelles avec le SCAC.

Point 2 : Coopération avec les collectivités territoriales du Togo

L'Union des Communes du Togo (UCT) a été présentée par son secrétaire permanent, Monsieur HUNLEDE Joachim. Cette association qui regroupe les villes et les communes du Togo a été créée en 1996 et rendue opérationnelle en 2004. Elle a pour but d'accompagner les villes et les communes du Togo dans leurs activités de développement à la base et de les appuyer dans leurs initiatives de coopération décentralisée.

Différentes équipes des Universités du Togo travaillent sur des questions intéressant les collectivités locales. L'UCT a eu à associer certains enseignants de l'Université de Lomé à ses activités. Cependant, il n'existe pas de cadre formel de coopération entre les deux institutions. Une telle coopération est nécessaire et sera mutuellement bénéfique aux deux parties. Elle aidera au développement des villes et communes du Togo. Les collectivités locales ont besoin de l'expertise universitaire pour le renforcement des capacités de leurs personnels ainsi que pour l'élaboration, le suivi et de l'évaluation des projets. Les Universités du Togo, dans le cadre de la réforme du LMD pourront intégrer aux programmes de formation, les besoins des collectivités locales. La signature d'un Accord-cadre de coopération entre les Universités du Togo et l'UCT doit donc rapidement être concrétisée dans l'intérêt des deux institutions.

Par ailleurs, le secrétaire permanent de l'UCT a exprimé le vœu de faire appel aux enseignants des universités du Togo pour présenter des communications à l'Assemblée Générale et au colloque qui seront organisés par l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) en 2010.

Point 3 : Proposition de coopération des facultés et écoles avec l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon.

L'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA), la Faculté de Droit (FDD), et la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ont été les principaux établissements intervenus sur ce point.

- l'ISICA a introduit un projet de partenariat avec l'IEP de Lyon pour la mise en place au sein de cet institut d'un Master de recherche dans le domaine « Humanités et Sciences Humaines » et d'un Master professionnel dans le domaine « Entreprises et Services ».
- La FDD a signalé qu'elle n'est pas prête pour monter des Masters en co-diplomation avec l'IEP de Lyon. Mais propose que Pr AHADZI comme Professeur invité pour donner des cours de droit public.
- Le remplaçant du point focal de la FASEG, qui venait de prendre connaissance des propositions de l'IEP de Lyon, se prononcera à la prochaine rencontre.

Point 4 : Divers

- Présentation de l'Université de Bretagne Occidentale – BREST (UBO)

Le Professeur Maurice HASLE de l'Université de Brest a présenté son université au sein de laquelle toutes les facultés sont présentes (sciences et techniques, lettres et sciences sociales, droit, sciences économiques, médecine, odontologie). Actuellement, il existe une coopération avec le Département d'Allemand (FLESH).

Toujours en matière de coopération, Prof. HASLE a fait remarquer que les projets présentés par des Universités en consortium trouvent plus facilement de financements. La coopération entre l'UL et l'UBO pourrait s'inscrire dans un tel cadre et porter sur des formations en co-diplomation.

- Les facultés par rapport aux conventions actives

Le Directeur de la DIRECOOP a invité les responsables des établissements à signé des avenants aux conventions existantes pour les rendre utiles à un grand nombre d'établissements et permettre leur suivi et évaluation.

A cet effet, il a demandé aux établissements de faire parvenir à la DIRECOOP, sous huitaine, un document faisant le point sur les universités avec lesquelles ils sont en coopération et les activités effectuées dans le cadre de chaque convention.

Le Directeur a ensuite porté à la connaissance de l'assistance que la prochaine réunion des points focaux, qui aura lieu le jeudi 12 novembre 2009 à American Corner, sera consacrée à l'Ambassade des Etats-Unis au Togo. Les établissements sont invités à y faire des propositions de coopération universitaire avec les USA.

- Le point concernant le choix du jour et la périodicité des réunions des points focaux n'a pu être abordé, du fait de l'heure tardive.

La secrétaire de séance

Mlle AYEISSOU Ayélé Rita